[illegible]

—Je vous demande pardon de mon insistance.

—Oh! chère enfant, je n'ai rien à vous pardonner.... Vous serez plus sage à l'avenir!

Elle soupira:

—Cela veut dire que je ne vous interrogerai plus?

—Oui.

—Puisque ce serait inutile.... je vous le promets.

En effet, jamais plus elle ne lui en parla. Elle semblait même n'y plus penser, tant elle paraissait gaie, riant et chantant comme en ses meilleurs jours.

Mais ce n'était que de l'apparente insouciance et la blessure restait douloureuse et saignante au fond de son cœur.

Chavarot avait écrit à la mère Angelot:

"Comment trouvez-vous votre fille? Ne la voyez-vous pas préoccupée? Ne pleure-t-elle pas en secret?"

La mère Angelot avait tout simplement répondu:

"Jamais Clotilde n'a été plus douce et plus aimante!"

Elle revint à Paris, les vacances terminées, et resta un an encore en pension.

Le jour où elle sortit, pour n'y plus rentrer du couvent où elle avait passé trois des plus belles années de son enfance, elle se retrouvait encore chez le notaire.

Mais elle ne s'y retrouvait pas seule.

Chavarot avait chargé lui un de ses amis de collège, fils d'un de ses plus riches clients, Daniel d'Hautefort.

Les d'Hautefort sont d'une vieille famille de l'Orléanais qui a donné beaucoup de hauts magistrats à la France et qui s'enorgueillit de compter parmi ses membres, sous les précédents gouvernements, deux ministres de la justice et des cultes, gardes des sceaux.

Jean-Joseph d'Hautefort, rude et intègre représentant de cette austère famille; père de Daniel, était procureur général près la cour d'Orléans.

Daniel, qui n'avait guère que vingt-cinq ans, se trouvait en ce moment un peu malade par suite du surmenage de ses études, et avant qu'il entrât, comme ses ancêtres, dans la magistrature, Jean-Joseph d'Hautefort lui avait dit:

—Va, voyage, repose-toi!

Daniel était un grand et beau jeune homme au teint pâle, aux yeux bleus fatigués, à la bouche sérieuse. Certes, tout en lui indiquait le magistrat futur. Il semblait qu'en lui s'était concentrée la gravité de toute une famille dont les membres, en robe rouge et hermine, avaient résumé sur eux la lourde tâche de distribuer la justice.

Mais cette gravité était tempérée, chez lui, par la douceur de ses yeux, la bonté de son sourire.

Il avait les cheveux très noirs, coupés court, la barbe était châtain clair, presque blonde; il ne portait que des favoris.

Le notaire présenta Daniel à Clotilde; les jeunes gens échangèrent quelques mots, puis Mme Chavarot eut besoin de la jeune fille et l'emmena chez elle.

Daniel était resté songeur, après son départ.

—A quoi penses-tu? demanda Chavarot.

—Je pense, dit Daniel, à cette gracieuse enfant qui semble ici comme chez elle, que tu m'as présentée sous son nom de Clotilde, dont jamais tu ne m'avais parlé, et dont tu as oublié de me dire le nom de famille.

—Une pupille.... fit le notaire.... Quant à son nom, il me serait assez difficile de te contester, car elle n'en porte pas d'autre que celui que je t'ai dit!

—Une fille naturelle?

—Je l'ignore.

—Un secret? Tu as des secrets pour moi?

—Oui....je suis notaire....Le notaire peut avoir des secrets à garder.... Il reçoit des confidences....des confessions si tu aimes mieux, comme le prêtre et comme le médecin.

—Qui donc l'a élevée?

—Des paysans.

—Ce sont des paysans qui l'ont faite si élégante, qui lui ont enseigné ces manières et donné cette éducation!

—Clotilde est très riche. Elle aura, en dot, trois millions liquides.

—Peste, voilà du solide, au contraire, fit Daniel en riant.

—Si nous parlions d'autre chose? dit Chavarot gêné.

—De moi, du voyage que je vais faire!.... soit.

Ils en parlèrent, en effet, mais ils n'avaient pas échangé quatre mots que Daniel dont l'esprit semblait absent, restait silencieux; son imagination était ailleurs.

—Est-ce que cette jeune fille restera longtemps chez toi?

—Non. Elle part demain.

—Pour aller?

—Peu t'importe.

—Pourquoi ne me réponds-tu pas? Est-ce un secret aussi?

Le notaire hésitait sous le coup d'une inquiétude bizarre.

—Elle retourne chez ses parents adoptifs.

—Qui s'appellent? Il faut l'arracher les paroles une à une.

—Ils s'appellent Angelot.... Mais tu es bien curieux.....

—Et ils demeurent aux environs de Paris?

—Oui, Justement, aux environs.

—Où cela?

—Tu m'ennuies, à la fin, avec tes questions.

—Tu n'es pas poli, mon ami, notaire. Je pourrais te répondre que tu m'ennuies, toi, avec tes réticences.

—Ils demeurent à Saint-Benoit, dans l'Ain.

—Voilà ce que tu appelles les environs de Paris!.... A ce compte-là, mon cher, Marseille serait de l'ancienne banlieue. Tout le Midi se lèverait contre toi, s'il t'entendait.

—Es-tu renseigné, maintenant, et as-tu fini?

—Je suis renseigné, mais je n'ai pas fini. Ce que je veux ajouter, c'est que je trouve ta pupille divinement jolie.... Tu m'entends?

Et ses yeux se firent vagues et sa voix trembla un peu.

Le notaire fronça les sourcils et prenant les mains de Daniel:

—Daniel, écoute-moi!..... Je ne suis pas seulement ton ami, je suis le notaire de ta famille.... Je suis ton conseil.... Tu ne doutes pas de mon affection pour toi....

—Certes, pas plus que je ne te permets de douter de la mienne.

—Et bien, au nom de cette vive affection réciproque et qui fait de nous presque deux frères, tu vas me faire une promesse....

—Une promesse!..... Que veux-tu dire!....

—Mieux qu'une promesse.... Un serment.....

—Qu'est-ce donc? Tu as une figure que je ne te connaissais pas.

—C'est que tu ne m'as jamais vu parlant sérieusement.

—Eh bien, vite.... ce serment!

—En sortant de chez moi, tu ne penseras plus à cette jeune fille .. comme si tu ne l'avais jamais vue!

—Elle est bien belle, ami! fit doucement le jeune homme.

—Jure.

—Tu n'as donc pas remarqué sa beauté étrange, qui n'est pas de notre race? la douceur pénétrante de son regard, dans lequel on devine néanmoins une énergie surprenante? Cette jeune fille est la plus adorable créature que j'aie jamais rencontrée.

—Elle est plus belle, plus exquise, plus adorable encore que tu ne le dis et que tu ne le penses, et cependant je veux que tu promettes de ne plus songer ni à sa beauté, ni à ses charmes, ni à sa séduction!.....

—Pourquoi?

—Ta promesse sans questions! Je ne pourrais répondre.

Daniel hésitait. Les paroles du notaire ne faisaient qu'aviver sa curiosité. Qu'existait-il donc autour de cette enfant?

—Je t'en prie, ami, supplait Chavarot.

Daniel soupira—et souriant pour cacher un peu de tristesse, car il y avait là peut-être un rêve charmant qui venait de s'évanouir, à peine né.—Il dit:

—Soit, puisque tu l'exiges, ô tabellion mystérieux.

Quelques minutes après, Daniel d'Hautefort quittait Chavarot et le lendemain même il prenait le train qui l'emportait vers l'Italie; mais le hasard qui tient nos destinées dans sa main invisible et toute puissante avait déjoué, d'un geste, les précautions du notaire, car dans le même train, le père Angelot, montait, emmenant sa fille.

Ils se revirent pendant toute une longue nuit.

En fut-il davantage pour s'aimer?

Non.

Et voilà pourquoi, dans la chambre de la maisonnette blanche du bord du Rhône, Clotilde chantait doucement des chansons pleines de la poésie de l'amour, un an après avoir rencontré Daniel pour la première fois! Voilà pourquoi tout était si gai autour d'elle, pourquoi elle ne s'inquiétait plus de sa naissance! Dans son ciel bleu, une étoile plus pure et plus brillante que les autres brillait!.....

Elle pensait à Daniel et bien que rien n'eût été dit entre eux, elle avait la ferme confiance de la jeunesse qui se croit forte comme si elle était éternelle.

Et elle se disait:

—Il m'aime! J'en suis sûre! Je l'attends et il va venir!

II

Il l'attendait et il allait venir, elle ne se trompait pas.

Son voyage d'Italie terminé, en sortant de France par la Suisse, Daniel visitait les montagnes de Hyère et du Dauphiné, et de la, il devait arriver à Saint-Benoit.

Après des Angelot, se trouvait une auberge assez coquette, uniquement fréquentée par les mariniers.

Une chambre y était vacante.

Il s'y installa.

Le lendemain, Clotilde l'y aperçut du potager où elle se promenait au grand soleil, en robe claire et coiffée d'un large chapeau de paille.

Quand elle l'eut reconnu, ses joues brunes se colorèrent d'une rougeur intense; elle appuya la main sur son cœur, palpitant d'émotion, avec un vague sourire où se lisait sa joie naïve et triomphante.

Non, l'avait-elle pas bien dit qu'il l'aimait et qu'il allait venir?

Ils se virent tous les jours, parfois se comprenant seulement, d'un regard rapide, parfois échangeant de rares paroles.

Un jour il lui dit:

—Je vous aime.

Elle lui tendit les mains et bien franchement, droit dans les yeux:

—Moi aussi, je vous aime et j'ai pensé à vous depuis que je vous ai vu chez Mme Chavarot.

—Voulez-vous être ma femme?

—Avec bonheur.

Les Angelot avaient remarqué les attentions du jeune homme et en avaient averti le notaire.

Celui-ci accourut à Saint-Benoit, sans désemparer.

Le père Angelot lui montra la maison des pêcheurs.

—C'est là qu'il demeure, dit-il..... vous l'y trouverez sûrement.

Daniel était dans sa chambre, en effet, en train d'écrire à son père et de lui raconter le joli roman de son amour.

Lorsque les deux jeunes gens furent en présence, il y eut un moment d'embarras entre eux.

Chavarot était si triste, si grave, si pâle, que Daniel en fut impressionné.

Daniel tendit la main.

Le notaire la serra et la garda dans les siennes.

—Que m'avais-tu promis, Daniel?

—J'ai manqué de mémoire, c'est vrai.... Ou plutôt, je serai franc jusqu'au bout. Je n'ai pas oublié ma promesse....

Et avec élan, son émotion débordant de son cœur:

—Que veux-tu! Je l'aime!!

—C'est un grand malheur!

—En quoi, je me le demande! Ce serait un grand malheur si elle ne m'aimait pas, mais elle m'aime!.... Elle est belle, elle est douce et tendre.... Admirablement élevée aussi, tu sais?

—Oui, mais.....

—Je sais ce que tu vas dire..... Sa fortune n'est-ce pas? sa fortune dont sans doute tu ne peux pas dire l'origine et qu'on me reprocherait d'avoir acceptée?... Qu'à cela ne tienne! Nous la laisserons, cette fortune. Ce ne sera un grand sacrifice ni pour elle, ni pour moi, puisque je suis riche, et puisqu'elle trouvera quand même auprès de moi le luxe auquel elle s'attendait.

Le notaire hochait la tête, de plus en plus soucieux.

—C'est un grand malheur!....

—Voyons, explique-toi!

—As-tu écrit à ton père?

—Voici ma lettre qui partira ce soir.

—Et tu crois que ton père acceptera un pareil mariage?

—Je m'attends à des observations.... peut-être à un refus....

—Tu ne passeras pas outre à ce refus, je suppose?

—J'espère n'être pas obligé d'aller jusque-là.

—Ton parti est pris, je le vois.

—Je l'aime!

—C'est à dire qu'il est trop tard, à présent, pour que tu entendes raison?.. J'aurai beau te dire: Daniel ne prends pas cette jeune fille pour ta femme; malgré son charme, ses qualités, sa beauté, ne lui donne pas ce nom d'Hautefort qui n'est pas seulement ton nom, mais qui est celui de toute une famille considérée, depuis des siècles, pour son équité, son austérité, ses hautes vertus! Ecoute ceux qui savent! Je voudrais que tu nies pour moi la confiance d'un fils pour son père! Ecoute ceux qui savent!!

—Je l'aime!

Chavarot baissa la tête, découragé. Daniel reprit:

—Le secret que tu possèdes et dont tu sembles si effrayé pour moi, touche t'il en rien à l'honneur même de cette jeune fille?....

—Non certes, jamais enfant ne fut plus chaste et plus pure.

—Mérite-t-elle d'être aimée? Mérite-t-elle d'être heureuse?

—Oui.

—Crois-tu que son amour rendra heureux l'homme qu'elle choisira?

—J'en suis sûr.

—Et tu me conseilles de ne pas l'épouser!

—Je l'en supplie.

—Même si je devais en être malheureux toute ma vie!

—Même au prix de ton malheur!....

—Tu sais que ma santé est chancelante encore, imparfaitement remise et qu'une émotion trop vive me tuerait peut-être. Les médecins m'ont prévenu, que conseilles-tu toujours de ne pas l'épouser, même s'il devait m'en coûter la vie?

Chavarot, tristement, mais avec une étrange énergie, répliqua:

—Même au prix de ta vie!!

Daniel s'assit devant le bureau, où il écrivait au moment de l'entrée de Chavarot, et mit sa tête entre ses mains.

Il était jeune et ardent. Toute sa jeunesse avait était prise par l'étude. Il aimait avec la fougue d'un premier amour.

Il réfléchit longtemps. Chavarot n'osait interrompre ses méditations, car, puisque Daniel semblait hésiter, n'était-ce pas un commencement de victoire?

Le silence de Daniel dura longtemps.

—A quoi rêves-tu? fit, à la fin, doucement le notaire.

Daniel tressaillit.

—Je pense, mon cher Georges, qu'une seule chose pourrait m'empêcher d'aimer et d'épouser cette enfant....

—Une seule chose?

—Peut-être ai-je deviné ton secret.

Chavarot hocha la tête d'un air de doute.

—Parle!

—Ignore le passé de mon père. Je l'aime et le respecte. Je le crains même un peu. Il a parfois manqué de douceur à mon égard. Jamais, dans mon enfance, il m'a puni injustement. Mon père est la droiture même, en ce qu'elle a de plus rigide et de plus impitoyable. J'ajoute qu'en dépit de son apparente sévérité, mon père m'aime. Cette affection, il l'a considère comme une faiblesse—mieux, comme un point faible—et il la cache avec soin. Mais j'en ai en maintes fois des preuves. Pour tout cela j'aime donc mon père. Et je ne puis penser que sa droiture ait jamais failli. Cependant c'est possible, après tout. La seule chose qui puisse m'empêcher d'épouser Clotilde, ce serait d'apprendre que je n'ai pas le droit de l'aimer comme un amant et comme un époux. Ce serait d'apprendre que la seule affection qui me soit permise est celle d'un frère.... Réponds moi, Georges, mon ami!.... Clotilde ne serait-elle pas une fille naturelle de mon père?.... On dit....

Il hésita. Sa voix tremblait. Il baissa les yeux. Et ce qu'il dit ensuite fut coupé d'un sanglot nerveux.

—Oui bien—c'est un blasphème que je vais prononcer là—que ma pauvre et sainte et adorée mère me pardonne, mais c'est toi qui n'y forces. Georges—on dira Clotilde ne serait-elle pas une fille naturelle....de ma mère..... inconnue de mon père!

—Arrête, Daniel, tu blasphèmes, tu viens de le dire!

Daniel essuya ses yeux gros de larmes, puis avec violence:

—Réponds! réponds quand même!!

—Clotilde est une étrangère pour toi. Tu peux l'aimer.

—Tu me le jures!

—Je te le jure!

—Alors, elle sera ma femme!

—C'est ton dernier mot!

—Oui.

—Je te donnerai jusqu'à demain pour réfléchir.

—Ensuite?

—Ensuite, j'irai prévenir ton père....

—Viens donc demain, j'aurai terminé ma lettre. Tu la lui remettras toi-même....

Il se remit à écrire, comme si Chavarot n'avait plus été là, et le notaire, très troublé, sortit silencieusement.

Chavarot était homme de parole. En outre, on l'a bien vu par son émotion, la situation lui paraissait très grave. Deux jours après, il était chez Jean-Joseph d'Hautefort, procureur général près la cour d'Orléans. C'est dans son cabinet même, au parquet, que le reçut le haut magistrat.

Jean-Joseph d'Hautefort n'avait pas cinquante ans à cette époque. Grand, sec, décharné presque, la figure anguleuse, aux os saillants, le nez fort, sans barbe, très chauve, de petits yeux perçants et durs, des lèvres minces, serrées, Jean-Joseph présentait bien le caractère rude, inflexible, austère, qui lui prêtait Daniel. Peut-être était-ce une longue pratique de la magistrature qui lui avait donné cette physionomie; car Daniel avait ajouté que son père, en dépit de l'apparence rigide, ne manquait pas de tendresse; peut-être aussi cette rigueur, cette austérité, cette gravité surtout qui ne se démentait jamais, lui étaient-elles venues en héritage, comme un legs du sang de toute une gé-

[illegible]

Tout à coup il décroisa ses bras et sa main se tendit, montrant la porte restée entr'ouverte sur le long et obscur corridor dallé de l'hôtel:

—Je vous chasse!!

Daniel inclina le front lourdement, comme s'il avait reçu un coup de marteau en plein crâne.

Il eut une protestation, d'une voix balbutiante et les yeux remplis de larmes:

—Mon père!!

Mais Jean-Joseph ne desserra pas les lèvres et sa main restait tendue.

Daniel pensa humble et frissonnant devant cette statue vivante, plus rigide et plus froide et plus insensible, certes, à cette heure, que les statues de marbre, Minerve et Thémis, qui ornaient de chaque côté le péristyle de l'hôtel.

Dans le corridor, ses pas sonnaient plus sonores, et il lui semblait que l'écho, tout en fond, soulevait les imprécations mystérieuses de toutes les générations de ces ancêtres. Le froid humide de cette obscurité l'enveloppait. Il y faisait toujours nuit, même en plein jour. Un frisson de fièvre le parcourut.

Sur le perron, il fut ébloui par le grand soleil éclatant qui inondait la cour pavée.

Et aveuglé tout à coup, il chancela.

—Je vous chasse.

Ces mots bourdonnaient dans ses oreilles. Il avait honte de lui, maintenant. Il était le premier à condamner lui, Daniel, qui, dans cette famille honorée, avait semé la révolte contre l'autorité paternelle. Et un profond remords lui montait au cœur.

Son père ne méritait pas cette désobéissance. Il le comprenait. Il se le disait. Et, brisé par ces réflexions, fuyant la lumière intense de la grande cour triste du triste hôtel, il rentra dans la nuit du corridor, courut jusqu'au salon.

Jean-Joseph n'avait pas bougé. Debout, toujours, sa main était retombée le long de son corps.

Daniel se précipita à ses genoux, infiniment troublé:

—Pardon, mon père, pardon!!

Et il joignait les mains.

C'en était fait, certes, de ce mariage.

C'en était fait de ce joli roman d'amour commencé à Paris et qui se continuait au milieu du murmure grondant des eaux rapides du Rhône!....

C'en était fait des rêves fleuris de la gentille fillette, qui attendait là bas, anxieuse et le cœur battant....

C'en était fait de tout cela si Jean-Joseph n'avait pas eu trop d'orgueil et, dépassant la mesure, méconnaissant ce repentir sincère, ne s'était pas obstiné dans sa dureté sans pitié.

Mais il avait été profondément froissé.

Cette fois, le rude magistrat fut injuste.

De nouveau, la main tendue, il dit:

—Je vous chasse!

Et Daniel recula, brisé!....

Jean-Joseph venait ainsi, d'un mot, de déchaîner sur cette maison dont il était si fier et de la renommée de laquelle il était si jaloux, les plus redoutables péripéties d'un drame dont lui n'allait pouvoir deviner le dénouement.

III

Daniel ne voulut pas rester à Orléans où il se serait trouvé, vis-à-vis de son père et vis-à-vis du monde, dans une situation trop pénible.

Il revint à Paris trouver le notaire à l'amitié duquel il se confia.

Chavarot l'écouta et ce fut sévèrement qu'il répondit:

—J'approuve entièrement ton père. Certes, tu as tous les torts et tu es inexcusable. Et moi-même qui ai été le premier à vouloir empêcher ce mariage, je n'y donnerai pas maintenant un consentement tacite en acceptant de faire ton contrat. Je te rendrai mes comptes de tutelle. Tu emploieras ainsi que tu l'entendras la fortune de ta femme. Quant à toi, tu jouis déjà depuis plusieurs années de la fortune de ta mère. Tu l'administres comme tu le veux. Tu ne m'as laissé que le soin de m'occuper de Vilvandran, ton beau château et ta magnifique propriété de la Source du Loiret. Je te rendrai également les comptes de cette gestion.

—Tu ne veux plus t'occuper de mes affaires?

—Non. Je te désapprouve. Je veux qu'on le sache. Je crains l'avenir et je tiens à ce qu'on ne m'accuse pas, plus tard, d'avoir aidé à ce mariage.

—De telle sorte que je ne peux plus maintenant compter sur ton amitié?

—Au contraire. Le notaire te reste. L'ami te reste!....

—Tout entier! fit Daniel ému.

—Tout entier. Et d'autant plus sûrement que peut-être tu auras besoin plus tard de son affection.

Daniel lui serra les mains de toutes ses forces; ses doigts tremblaient; il faisait des efforts pour ne pas pleurer.

—Je suis bien malheureux, Georges, fit-il à mi-voix. Je ne suis pas superstitieux et il me semble pourtant que la colère de mon père me portera malheur et retombera sur moi!

—Il est encore temps de revenir en arrière.

Mais Daniel secoua la tête.

—Je l'aime!

—A quand le mariage?

—Le plus tôt possible.

—Tu enverras les sommations légales à ton père?

—Mon père m'éviterait le scandale et consentira.

—Ce sera quand même un consentement forcé.... Tu vas t'attirer sa haine! Tu vas te mettre en lutte avec lui pour toujours....

—Je le crains!

.....

Ce serait mal comprendre le caractère de Jean-Joseph d'Hautefort que de croire qu'il allait abandonner ainsi la partie sans combattre.

Les réticences du notaire lui trottaient dans la tête.

Il connaissait Chavarot.

Il savait que le secret dont le jeune homme était dépositaire ne sortirait jamais de ses lèvres, mais Jean-Joseph avait quelques vagues indices de ce secret et il ne désespérait pas de pouvoir, en les suivant, remonter jusqu'à l'origine de l'histoire mystérieuse de Clotilde.

Quels indices?

La grosse fortune de l'enfant en était un.

Le nom de Peterson, banquier à Rio-de-Janeiro, en était un autre.

Le soir même de la visite de Daniel, il prenait aux Aubrais le train de neuf heures et demie, qui le déposait à Paris avant minuit, et le lendemain matin,

[illegible]

Le mariage eut lieu dans la petite église de Saint-Benoit et fut très triste.

Il n'y eut là que la famille Angelot et ses amis.

Personne, en dehors de quelques paysans qui avaient vu arriver Clotilde toute petite et sachant qu'elle n'appartenait à personne, la considéraient un peu comme leur fille.

Certes, il fallait la robuste confiance des deux jeunes gens dans leur amour, leur foi dans l'avenir, pour ne pas être troublés par l'abandon de ceux qui auraient dû venir partager leur bonheur.

Personne de chez Me Chavarot.

Personne, non plus, de la famille d'Hautefort.

Clotilde, nerveuse et impressionnable, eut beaucoup de peine à retenir ses larmes.

Il fallait aussi pour la réconforter en ces instants de découragement le doux regard aimant de son mari qui lui disait:

—Je ne t'abandonnerai jamais. Ale confiance. Nous sommes forts puisque nous sommes jeunes. Tous ces obstacles semés sur notre chemin, notre patience et notre amour les surmonteront.

Ils partirent pour l'Italie, la cérémonie terminée.

Nous ne les suivrons pas dans leur vie pendant les années qui s'écoulèrent depuis ce mariage.

Là n'est pas notre récit.

Nous allons franchir une période de dix-huit ans pour retrouver nos personnages, vieillis sans doute, mais avec leurs souvenirs aussi vivaces, leurs passions aussi grandes.

Daniel avait été nommé juge à Paris.

Sa santé ne lui avait pas permis les grandes études auxquelles il s'était cru disposé dès sa jeunesse.

Mais s'il n'avait pas, comme son père, comme beaucoup de ses aïeux, trouvé la célébrité par ses travaux de jurisprudence, il avait, chose plus précieuse, trouvé le bonheur auprès de Clotilde, auprès d'une fille charmante, Hérengère, née un an après son mariage.

Sur son bonheur n'était passé qu'un nuage pendant les dix premières années de leur union.

Jean-Joseph d'Hautefort ne pardonnait pas!

Cependant les craintes d'autrefois pouvaient bien se d'saipar maintenant.

Rien ne venait les justifier, ces terreurs inspirées par le mystère de la naissance de Clotilde.

La fortune de la jeune fille avait été consacrée tout entière à la construction et à l'entretien d'un hospice pour les vieillards, édifié à Lyon: l'hôpital d'Hautefort.

De Rio-de-Janeiro, rien n'était venu non plus, aucun point sombre et inquiétant pouvant faire craindre la tempête et recéler la foudre.

Chavarot lui-même semblait plus rassuré.

Tout ce passé d'épouvantes s'éloignait, devenait pour ainsi dire très vague, très indécis, comme s'il n'avait jamais existé et jamais plus l'on n'y pensait.

Dès lors, pourquoi Jean-Joseph ne pardonnait-il pas?

A peine son fils l'avait-il revu deux ou trois fois pendant les dix premières années.

Quant à Clotilde, elle ne le connaissait que d'après sa photographie.

Au retour de leur voyage de noces, les deux amoureux avaient fait une tentative pour le voir, dans son vieil hôtel d'Orléans. Ils pensaient le fléchir. Clotilde était si jolie, si tendre. Elle aurait, pour le vieillard, des yeux si suppliants que ce cœur de pierre s'attendrirait, ils n'en doutaient pas.

Peut-être le vieillard se fût-il attendri, en effet, s'il avait vu Clotilde, mais il avait obstinément fermé sa porte.

Depuis, Daniel n'avait plus voulu exposer sa femme à cette humiliation, mais Clotilde le connaissait trop pour ne pas deviner, à ses soupirs, parfois, où à son front soucieux, qu'il pensait à ce père redoutable et que son bonheur ne devait pas être complet aussi longtemps qu'il ne verrait pas le vieillard assis à son foyer.

A continuer.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Mme D. Bidwell.....Directrice et Propriétaire
A. Roig.....Directeur-Gérant
Commençant dimanche, 22 février.
Matinées Usuelles.
—E. R. RICE'S—
BEAUTIFUL EVANGELINE!
Un monde d'Attractions Captivantes.
Costumes Magnifiques et Eliscolants
Grands et Nouveaux Décors.
40 Grands Artistes—Un Fort Orchestre
Dimanche, 1er mars—MARIE GREENWOOD
OPERA COMPANY. 21 fév—

THEATRE ST-CHARLES.

Mme D. Bidwell.....Propriétaire et directrice
A. Roig.....Gérant
Commençant Dimanche, 22 Février.
ONE OF THE BRAVEST!
De Chas McCarthy.
Acteur et comédien renommé
CHARLES McCARTHY,
Dans le rôle de LARRY HOWARD le pompier
Seconde pièce comique de comédie-drame de première classe y compris le célèbre et le seul WILLIAM CHONIN.
Machine à vapeur, voiture à tuyaux, trois machines à chevaux avec la scène.
Dimanche, 1er mars—GOLDEN GULCH.
21 fév—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
—AVEC UNE—
Le roi des Serpents à sonnettes. L'homme aux tatouages disloqués. Le mangeur de verres. L'homme intoné. The Irving Sisters. Mouton quatre cornes. Trois nouvelles illusions. Théâtre, Joe Guilmard's et Smith et Fuller Musical Company.
10 fév—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété rue Thalie, entre Hawers et Erret (l'arrière rue étant Melpomène)

L. Delcazet vs James Nash.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,125—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé et étant dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Melpomène, Howard et Erret (anciennement Jacob), lequel est désigné comme lot No Deux de l'îlet No Vingt-deux, sur un plan qui est déposé au bureau de J. Mazureau, ex-notaire en cette ville, et mesurant, d'après le dit plan, Trente et un pieds sept pouces six et demie lignes face à la rue Thalie sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

La dite portion de terre est composée de portions des lots Nos Cinq, Six et Sept sur un plan de G. T. Dunbar, voyer, daté le 1er avril 1848, et déposé au bureau de A. Mazureau, ex-notaire. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages s'y appartenant.

Acquis par le défendeur par achat de Michael White, d'après un acte pardevant André Boriocourt, Jr., notaire, daté le 18 avril 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 fév—mars 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété rue Françaix, entre les rues Gerac et Liberal, (bornée à l'arrière par Champs-Elysées.)

Veuve Pulsegur, fatrice, etc., versus A. B. Benpuni—No 32,031.

W. B. Murphy versus A. Benpuni—No 31,186.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente dans la première affaire ci-dessus mentionnée, et d'un writ de fieri facias dans la seconde affaire ci-dessus mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 février 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désigné par le No Huit, dans l'îlet borné par les rues des Champs-Elysées, des Français, Gerac et Libérale, d'après un plan dressé par N. Rilleux et compagnie, voyer, daté le 1er septembre 1859 et déposé sur le No 14, dans le livre de Plans de Louis Féraud, ex-notaire; le dit lot de terre mesure Trente pieds de face à la rue des Français, sur quatre-vingt-quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borne sur un côté par la propriété de M. Mainoury et sur l'autre côté par celle du dit Bompont.

Etant la même propriété acquise par le dit Bompont de Mme Vve Thomas Mary, suivant après un acte exécuté le 6 avril 1871, pardevant André Ducatel, notaire en cette ville.

2° Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le même district, dit, comme le lot de terre ci-dessus désigné par le No 15, sur un plan dressé par N. Rilleux et Compagnie, depuis comme No 11 au bureau de C. V. Foulon, ex-notaire en cette ville le dit lot mesure en mesure anglaise, quatre-vingt dix pieds huit pouces et cinq lignes, en plus de face à la rue des Français et s'étend en profondeur quatre-vingt quatorze pieds sur chaque côté, entre lignes parallèles, à laquelle profondeur le dit lot s'ouvre sur chaque côté trente pieds sur une nouvelle profondeur de cent nonante pieds sur chaque côté entre lignes parallèles, de sorte que le dit lot mesure sur la ligne du fond soixante-dix-neuf pieds huit pouces et cinq lignes. Ayant le même propriétaire qu'a été acquis par le dit Bompont, suivant procès-verbal de partage Bompain de M. F. H. Delord d'après un acte exécuté le 10 juin 1868 pardevant Abel Dreyfous, notaire en cette ville.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 fév—20 mars 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

William Pipchard & Co. vs. Scott Mc Ghee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,711—En vertu d'un ordre signé le 20 février 1891, lu sur la petition de Wright Senancourt, syndic, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le neuvième indivis et le cinquante-quatrième intérêt indivis de Scott McGehee dans:

Un certain morceau de terre, composé de 643 acres, section 67, Township 1 Range 1, paroisse Est Feliciana, connu populairement comme le "Holloway Place."

2° L'intérêt du dit Scott McGehee dans un fond hérédito-bénéficiaire non distribué laissé par testament de A. E. McGehee à sa cousine maîtresse Eliza Fisher, pour être dû tribut à la mort du dit Fisher—si elle vit encore—et supposé être maintenant entre les mains de J. Burns McGehee, exécuteur, etc.

(Le fond bénéficiaire s'élève à $2,500, dont le dit Scott McGehee a un 1/6 intérêt indivis à la mort du dit Fisher.)

3° Un lot de comptes courants, etc., dans un dit Scott McGehee, d'après une liste enregistrée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 fév—23—mars 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE OCCASION.

Vente par le Shérif Civil de la ville et bien construite bâtisse en briques à trois étages, formant le coin sud-ouest des rues Tchoupitoulas et Commune, actuellement occupée par MM. Jaeger et Dufrêne, comme les magasins portant les Nos 9, 11, 13 rue Tchoupitoulas, situées dans la partie la plus commerçante des affaires de gros de la ville, facilement louée à de bons prix—Magasins facilement subdivisibles à peu de frais.

Plans exposés à la Bourse.

D. C. McCan vs. Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,091—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commune, Gravier et Magazine, désigné par la lettre A, sur un plan de De Pouilly, daté le 8 septembre 1805 déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire, sur un plan 38, et mesurant soixante-deux pieds neuf pouces et quatre lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur cent neuf pieds de profondeur et de façade rue Commune; quarante trois pieds de largeur sur la limite inférieure, de là il s'étend de quatre pieds six pouces de profondeur, vers la rue Tchoupitoulas, puis six pieds vers la rue Gravier, et de là, deux pieds neuf pouces vers la rue Tchoupitoulas; de la trois pieds vers la rue Gravier, et de là, cent huit pieds, sept pouces de profondeur vers la rue Tchoupitoulas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 fév—2 9 16 23—mars 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété rue Locust, entre Cypress et Florida Landing, maintenant la rue Julie, (la rue à l'arrière étant Magnolia.)

Dr J. D. Hunter vs. Thies Knoop.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,602—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 28 février 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet 305, borné par les rues Locust, Magnolia, Cypress et Florida Landing, maintenant la rue Julie. Le dit lot est désigné par le No 204, sur un plan de C. F. Zimple, arpenteur, en date du 29 mai 1837, annexé à un acte passé pardevant W. L. Lewis, notaire, le 6 octobre 1838; il mesure, au pied anglais, vingt-cinq